

Assemblée Générale

Samedi 29 mars 2025

Hippodrome de Cabourg - 9h30

Chère adhérente, cher adhérent,

La Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados organisera son Assemblée Générale annuelle le **samedi 29 mars 2025**, à 9h30 à l'hippodrome de Cabourg (accueil à partir de 8h45).

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 6 avril 2024
2. Mot du Président
3. Compte rendu d'activités du CA et des commissions
4. Approbation des comptes de l'exercice 2023/2024
5. Vote du montant des cotisations fédérales annuelles et temporaires (de 9 jours et 3 jours) pour la campagne 2025/2026
6. Vote du montant du timbre grand gibier départemental (annuel et temporaire) pour la campagne 2025/2026
7. Vote du montant de la cotisation des bracelets grand gibier et de la contribution hectare pour la campagne 2025/2026
8. Vote du montant du contrat multi-services
9. Vote du montant de l'adhésion territoriale
10. Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026
11. Questions écrites des adhérents ou du CA
12. Questions diverses.

L'ensemble des documents relatifs au déroulement de cette Assemblée Générale ainsi que les conditions de participation au vote sont disponibles sur le site internet de la fédération (www.fdc14.com), rubrique "La Fédération", puis "Assemblée Générale". Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente, **soit un total de 148 voix pour cette Assemblée Générale.**

Conformément aux statuts, les adhérents de la fédération peuvent adresser des questions à l'Assemblée Générale. Pour que ces questions soient inscrites à l'ordre du jour, elles doivent être présentées par 50 adhérents. Ceux-ci adressent la question, par courrier recommandé avec avis de réception, à la FDC14 pour qu'elle soit reçue au secrétariat de la fédération au moins 20 jours avant le jour de l'Assemblée Générale, soit **avant le dimanche 9 mars 2025.**

Comptant sur votre participation,

Le Président, Jean Christophe ALOE

Réservation déjeuner

Pour clôturer cette réunion de manière conviviale, la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados organise un repas sur réservation. Nous vous prions de bien vouloir nous faire part de votre participation en remplissant le coupon-réponse ci-dessous, accompagné de votre règlement (chèque libellé à l'ordre de la FDC14).

Réservation obligatoire sous réserve de places disponibles - max de places 250 personnes

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de repas : x 22 euros

= euros